

EXTRAIT DE REGISTRE
des délibérations du Bureau Syndical
du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL)

Séance du 13 mars 2025

Le treize mars de l'année deux-mille-vingt-cinq, le Bureau Syndical du SYDESL s'est réuni à TOURNUS, à 10 h 00, après convocation légale sous la présidence de M. Jean SAINSON, Président, le 27 février 2025.

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 14

Etaient présents : MM THEBAULT - MENNELLA – REYNAUD – VARIN – MARTIN – FIERIMONTE – PROTET - VERCHERE - VIEUX – BORDAT - GELIN - MAYA – POUCHELET – SAINSON – (14 Elus)

Etaient excusés : MM CHAUVET - GENET – PLET - FRIZOT – VIRELY – DEYNOUX - DESSOLIN (7 Elus)

Assistaient : MMES MAZILLE – CHEVALIER – LAURENT - MM. JACCON – DEGROLARD - JOURNET – GARCON – ADE

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Le Président ouvre la séance et procède conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Comité ; M. Hervé REYNAUD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

BS25-001

Attribution des aides Ma Prime Rénov Parcours Accompagné

EXPOSE PREALABLE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) notamment L2224-31 ;

Vu la délibération CS24-085 du 12 décembre 2024 reconduisant l'aide du SYDESL dans le cadre du dispositif « Ma Prime Rénov' Parcours accompagné » jusqu'au 31 décembre 2025 ;

Considérant la volonté du SYDESL de lutter contre la précarité énergétique des consommateurs finals d'énergie ;

Considérant l'exposé du Président ;

Le BUREAU SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE d'arrêter la liste des ménages éligibles au programme Ma Prime Rénov Parcours accompagné pour l'octroi de l'aide à la rénovation de logement de 500 €, conformément au tableau joint en annexe.

INSCRIT les crédits nécessaires au compte 6574 du Budget Principal.

AUTORISE le Président à signer tout document afférent.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus,

Le Président,

Jean SAINSON



Le Secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD



Civilité	N°dossier	Commune	
Année 2019			
MONSIEUR	071014283	VIREY LE GRAND	500
Année 2021			
MONSIEUR	071016234	SAINT MICAUD	500
MADAME	071015876	GENOUILLY	500
MME & MR	071016015	VINCELLES	500
MR	071015869	JUGNY	500
MME	071015444	MONTCENIS	500
MONSIEUR	071015866	SAINT MARTIN EN BRESSE	500
MONSIEUR	071015465	MONTJAY	500
Année 2022			
MONSIEUR	071016820	VINCELLES	500
MONSIEUR	071016975	MARMAGNE	500
Année 2023			
MADAME	071017609	ORMES	500
MADAME	071017743	CUISEAUX	500
MADAME	071017835	SAINT PIERRE LE VIEUX	500
MONSIEUR	071017506	CUISEAUX	500
MONSIEUR	071017550	DRACY LE FORT	500
MADAME	071017842	SAVIGNY EN REVERMONT	500
MONSIEUR	071017451	SAINT PIERRE LE VIEUX	500
MADAME	071017581	BRUAILLES	500
MADAME	071017790	RIGNY SUR ARROUX	500
MADAME	071017271	PIERRE DE BRESSE	500
MONSIEUR	071017303	MONTCENIS	500
Année 2024			
MADAME	071017885	L'ABERGEMENT DE CUISERY	500
MADAME	071018040	SAINT LAURENT D'ANDENAY	500
MONSIEUR	071018291	SAINT MARTIN DE SALENCEY	500
MONSIEUR	071018008	LA GUICHE	500
MADAME	071018094	PERRECY LES FORGES	500
MONSIEUR	071018010	MONTRET	500

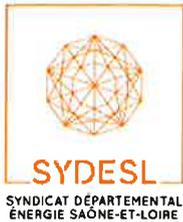
Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le 21/03/2025



ID : 071-257102582-20250313-BS25_001-DE



EXTRAIT DE REGISTRE
des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL)

Séance du 13 mars 2025

Le treize mars de l'année deux-mille-vingt-cinq, le Bureau Syndical du SYDESL s'est réuni à TOURNUS, à 10 h 00, après convocation légale sous la présidence de M. Jean SAINSON, Président, le 27 février 2025.

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 14

Etaient présents : MM THEBAULT - MENNELLA – REYNAUD – VARIN – MARTIN – FIERIMONTE – PROTET - VERCHERE - VIEUX – BORDAT - GELIN - MAYA – POUCHELET – SAINSON – (14 Elus)

Etaient excusés : MM CHAUVET - GENET – PLET - FRIZOT – VIRELY – DEYNOUX - DESSOLIN (7 Elus)

Assistaient : MMES MAZILLE – CHEVALIER – LAURENT - MM. JACCON – DEGROLARD - JOURNET – GARCON – ADE

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Le Président ouvre la séance et procède conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Comité ; M. Hervé REYNAUD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

CS25-002**Programmation 2025 des travaux d'enfouissement des réseaux électriques po****EXPOSE PREALABLE :**

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L2224-31 ;

Considérant l'article 8 du nouveau cahier des charges de concession signé en 2021 qui détermine la contribution d'Enedis au titre des travaux, sous maîtrise d'ouvrage SYDESL, d'intégration des ouvrages dans l'environnement ;

Considérant que cette enveloppe est portée par convention à 535 000 € par an pour quatre ans sur la période 2022-2025 ;

Considérant que le Comité syndical a fixé pour les communes urbaines, la contribution du SYDESL au titre de l'article 8 à un taux fixe de 40 % du coût de la partie réseaux de distribution électrique de chaque opération, correspondant à la réalisation des dossiers d'exécution, des travaux de réseaux, de la fourniture et la pose des équipements de raccordement ;

Considérant l'exposé du Président ;

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la programmation 2025 des travaux de dissimulation des réseaux des communes urbaines conformément au tableau ci-joint.

MANDATE le Président à signer tout document afférent.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus,

Le Président,

Jean SAINSON



Le Secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD



PROGRAMMATION 2025 Communes Urbaines

Commune	N° Affaire	Libellé	Avancement	Génie Civil TTC	Etudes et Réseaux TTC	Participation SYDESL (40% Etudes et Réseaux HT)
Charolles	106025	Dissimulation BT rue Saint-Roch	3 - Art. 2 diffusé	29 400,00 €	31 872,06 €	10 624,02 €
La Clayette	133032	Dissimulation BT rue du Parc	1 - Accord sur estimation en attente	43 000,00 €	48 200,00 €	16 066,67 €
Crèches-sur-Saône	150066	Dissimulation BT impasse des écoles	6 - Travaux commandés	24 977,51 €	23 347,64 €	7 782,55 €
Crèches-sur-Saône	150080	Dissimulation BT Rue des Chanterelles	1 - Accord sur estimation en attente	52 000,00 €	63 200,00 €	21 066,67 €
Le Creusot	153024	Dissimulation BT Rue Bayard (entre rue de Chanzy et av de La République)	1 - Accord sur estimation en attente	181 600,00 €	204 300,00 €	68 100,00 €
Saint-Marcel	445072	Dissimulation BT rue du Champ du Four	2 - Etude commandée	98 000,00 €	109 200,00 €	36 400,00 €
Saint-Rémy	475011	Dissimulation BT rue des Charreaux (ancien restaurant Bon Accueil)	1 - Accord sur estimation en attente	29 000,00 €	31 600,00 €	10 533,33 €
Tournus	543011	Dissimulation BT croisement RD906 et rue des Lauriers	1 - Accord sur estimation en attente	35 760,00 €	39 450,00 €	13 150,00 €
Louhans	263017	Dissimulation BT Rue du Jura (2ème Tranche)	2 - Etude commandée	140 000,00 €	154 500,00 €	51 500,00 €
Marcigny	275039	Dissimulation BT parking rue Raquin	6 - Travaux commandés	11 912,18 €	15 447,21 €	5 149,07 €
Digoin	176037	Dissimulation BT Av des Platanes/Route de la Motte	1 - Accord sur estimation en attente	48 000,00 €	29 200,00 €	9 733,33 €
Digoin	176042	Dissimulation BT Rue Marcelin VOLLAT	1 - Accord sur estimation en attente	11 000,00 €	11 000,00 €	3 666,67 €
Digoin	176044	Dissimulation BT Av des platanes (entre la rue H Tomas et l'arrière de la mairie)	1 - Accord sur estimation en attente	6 000,00 €	19 200,00 €	4 400,00 €
Branges	056028	Dissimulation BT Rue de l'église	2 - Etude commandée	180 000,00 €	178 000,00 €	5 333,33 €
Autun	014004	Dissimulation BT rue du Faubourg Talus	1 - Accord sur estimation en attente	145 000,00 €	151 000,00 €	5 333,33 €
				1 035 649,69 €	1 109 516,91 €	36 833,33 €

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le 21/03/2025

ID : 071-257102582-20250313-BSS25_002-DE



Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le 21/03/2025



ID : 071-257102582-20250313-BS25_002-DE